

# BULLETIN MUNICIPAL N°6 DECEMBRE 2022



## Le Viaduc à toute vapeur



### Commune de Tauriac de Naucelle :

Mail : [mairiedetauriacdenaucelle@hotmail.fr](mailto:mairiedetauriacdenaucelle@hotmail.fr)

Téléphone : 05-65-47-06-26

Horaires : 8h30-12h le mardi, jeudi, vendredi et samedi matin

Site : <https://www.tauriacdenaucelle.fr>

## Edito du Maire



Quelle année ! Après l'épisode Covid (qui perdure malheureusement ...) nous avons dû affronter une canicule qui a éprouvé nos organismes et en particulier les plus fragiles ou vulnérables d'entre nous.

Une telle chaleur subite nous rappelle le danger que court notre planète, notamment lié au réchauffement climatique. Cela aura des conséquences sur notre environnement et nous devons nous y préparer (entretien raisonné des espaces verts, des cimetières, éclairage solaire, etc..).

2022 a vu aussi le retour de la fête qui a animé notre commune le 1er week-end de juillet. Le passage des « conscrits » en juin fût un moment d'insouciance et de gaieté fort apprécié de nos habitants.

Le point d'orgue de cette année aura été les 120 ans du Viaduc du Viaur le 4 septembre. Une journée qui restera dans les annales pour notre collectivité.

Du monde sur tout le parcours du train, une météo parfaite et le cadre exceptionnel de la halte Paul Bodin.

Je termine cet édito en vous encourageant à organiser des rencontres conviviales autour de chez vous et à nos associations à relancer les animations dans nos villages.

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux le dimanche 8 janvier.

Prenez soin de vous ! Joyeuses fêtes de fin d'année.

Jean-Luc Tarroux

## Informations de la Communauté de Communes du Pays Ségali

### Projet de Territoire / Etapes 2022



**Pays Ségali**  
COMMUNAUTÉ  
Projet Politique de Territoire  
2022

### Participez aux ateliers publics

**OUVERTS À TOUTES ET TOUS**

La Communauté de Communes du Pays Ségali a le plaisir d'inviter la population à venir échanger sur l'avenir du territoire lors de 3 ateliers publics animés par Brice NAVEREAU et Myriam RACHDI, géographes. L'objectif est de construire le projet de territoire du Pays Ségali et de définir les actions à mener dans les 10 à 20 prochaines années.

**Atelier 1 - Faire territoire : construire notre territoire en commun**  
Mercredi 15 juin à 20h30 à Baraqueville (salle des Combles)  
*identité - citoyenneté*

**Atelier 2 - Mettre en valeur : révéler un cadre de vie de qualité**  
Mercredi 22 juin à 20h30 à Naucelle (complexe sportif)  
*paysages - environnement - espaces publics - patrimoines - tourisme*

**Atelier 3 - Maintenir et accueillir : accompagner les dynamiques résidentielles et économiques**  
Mercredi 29 juin à 20h30 à Centrès (salle des fêtes de Tayac)  
*économies - agriculture - habitat - services - commerces - mobilités*

### Petit retour sur les ateliers

PAYS SÉGALI

### L'intercommunalité se projette vers 2032-2042

Trois ateliers publics sont programmés sur le Pays Ségali dans le cadre du Projet politique de territoire autour de différentes thématiques. Des habitants y participent pour échanger ou donner leur avis. La première des soirées était sur Baraqueville (15 juin). La seconde sur Naucelle abordait le paysage, l'environnement, les espaces publics, le patrimoine et le tourisme.

Brice Navereau (Echelles et Terriories), accompagné de Myriam Rachdi (Relief Urbanisme) animaient les débats. Le Directeur des Services du Pays Ségali, M. Lelièvre était présent avec le maire de Cassagnes et celui de Castanet.

En préambule, un rappel sur ce qu'est le Pays Ségali a été fait : un territoire de 584 km<sup>2</sup>, 18 000 habitants répartis en 23 communes, une densité de 31 hab./km<sup>2</sup>,



Les thématiques abordées à la salle des deux viaducs.

un tissu économique qui regroupe 1 439 entreprises. Un diagnostic s'établira à la rentrée. Il fixera ce qu'il sera possible de faire ensemble, comment travailler l'aménagement et la structuration de cet EPCI. S'il y a certes des atouts nombreux, il existe aussi des fai-

bles. Environ 40 % de la population habite le nord du Pays Ségali, le nombre de jeune y est important.

La révolution agricole du XIXe siècle en a fait un pays de bocage avec des exploitations relativement petites, un modèle, d'après la salle qu'il est important de préserver. Des espaces sensibles et classés « Natura 2000 » y sont ré-

pertoriés, un nombre patrimoine y est mis en valeur, un autre plus diffus doit être plus accessible. Les animateurs s'interrogeaient sur quel public touristique capter ? Et comment faire en sorte qu'il soit plus nombreux à sortir de la RN88. Les OT travaillent dans ce sens, avec un logo « sauvage de caractère » qui veut bien dire que le Pays Ségali se mérite. Les atouts sont importants : des gîtes, des campings, un plan d'eau important, des étangs, une faune et une flore dense...

Un ébergement collectif serait nécessaire, le besoin y est, la restauration doit proposer une gamme plus large. Les points seront remontés dans ce diagnostic à venir pour construire le futur canevas. Une 3e et dernière réunion est programmée le mercredi 29 juin, à Tayac (salle des fêtes), à 20 h 30, sur la commune de Centrès.

## **Dates des étapes du plan d'actions**

- **Lundi 14 novembre 2022 à 20h00 - COPIL Projet Politique de Territoire** - élaboration du plan d'actions - conseil communautaire
- **Mercredi 16 novembre 2022 à 17h30 – COTECH Projet Politique de Territoire** - élaboration du plan d'actions avec les chefs de services
- **Mercredi 16 novembre 2022 à 20h30 – COPIL Projet Politique de Territoire Travail sur le plan d'actions** - réunion avec les Conseillers municipaux
- **Mardi 29 novembre 2022 à 14h00 - COPIL Projet Politique de Territoire** – validation du plan d'actions - Délégués Communautaires
- **Mardi 06 décembre 2022 à 14h00 – COTECH Projet Politique de Territoire** – présentation du Plan d'actions - partenaires (en présentiel et visio)
- **Début 2023 (jour et lieu à définir) - Réunion publique Projet Politique de Territoire** – ensemble des élus, ouvert au public.

## **PLUi du Naucellois / Approbation de la modification n°1**

Le projet de **modification** de droit commun n°1 du PLUi du Naucellois porte sur :

Des modifications du règlement écrit visant notamment à tenir compte du retour d'expérience cumulé depuis l'approbation du PLUi en décembre 2015 et passant par exemple par la clarification et l'harmonisation de la rédaction entre les différentes zones, sans omettre la mise à jour des références réglementaires devenues obsolètes ;

Un bilan et des évolutions éventuelles des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), visant à tenir compte des projets déjà mis en œuvre, et du retour d'expérience cumulé depuis l'approbation du PLUi en décembre 2015 ; et passant notamment par la vérification de l'efficacité des principes d'aménagement retenus et leur justification pour chacun des sites, dans le respect de leurs caractéristiques et enjeux intrinsèques

Des modifications du règlement graphique concernant :

- o L'identification de bâtiments situés en zones A (agricole) et N (naturelle) pour en autoriser le changement de destination, s'expliquant notamment par les évolutions de l'activité agricole,
- o Un bilan, voire une évolution, des emplacements réservés,
- o La suppression du secteur UBc « dit éco-quartier », remplacé par un secteur UB, dont les principes d'aménagement seront précisés par la création d'une nouvelle OAP ; sans nier la dimension durable des projets à venir,
- o La correction d'une erreur matérielle au droit du camping de Bonnefon (Naucelle), au droit duquel le zonage du PLUi prévoit un secteur Ut, dédié au tourisme, sur une partie du camping ; sa portion nord pourtant aménagée au moment de l'approbation du PLUi le 02 décembre 2015 est classée en zone A.

**Après enquête publique et affichage, la modification a été approuvée par délibération du 11 octobre 2022.**

## **PLUi du Naucellois / Lancement de la révision**

Dans la foulée de la modification, une étude pour la **révision** va être initiée en fin d'année (Durée : 18 mois). Elle devra statuer – entre-autre – sur l'évolution des zones constructibles. Avec comme contrainte de ne pas augmenter la surface constructible de nos communes.

## **Projet UNESCO**

### **Projet OUV (Organisation Unesco Viaduc)**



La cérémonie officielle symbolisant la pose des plaques suite au Classement Monument historique du Viaduc a eu lieu le samedi 17 septembre 2022 à 11H00 à l'Aire du Gô (Voir reportage photos pages suivantes). Une cérémonie réunira les deux communes pour la pose des plaques (en cours de fabrication) sur le monument lui-même.

## Le 6 BRIDGES RALLY au Viaduc du Viar : 1<sup>er</sup> septembre 2022 (2<sup>ème</sup> édition)

6000 kilomètres à travers 6 pays, 6 viaducs, 16 jours, tel sera le challenge à relever pour les participants. Partis d'Allemagne (Pont de Mungsten), passés par l'Italie (Pont San Michele), ils ont fait escale chez nous avant de rejoindre le Portugal (Pont Maria Pia et Pont Dom Luis) et passer au Viaduc de Garabit avant de revenir à leur point de départ.



Quelques instantanés du passage du rallye le 1<sup>er</sup> septembre Halte Paul Bodin.

Ah le charme des vieilles voitures !

Encore merci à Timm Kronenberg et Marc Baehr (les organisateurs allemands) pour leur courtoisie et leur bonne humeur.

Rendez-vous en septembre 2023 pour un dernier tour de piste.



## Rdv Ministère de la Culture / Classement UNESCO



Le Pays Ségali communauté, ainsi que la communauté de communes du Ségala Carmausin et Saint-Flour communauté travaillent sur le projet de classement à l'Unesco commun à plusieurs ponts métalliques parmi lesquels le viaduc du Viar et le viaduc de Garabit. Dans ce cadre une réunion de travail était organisée au Ministère de la Culture à Paris afin de définir la méthodologie, les critères de sélection et d'avoir le ressenti du Ministère sur cette candidature.

Pays Ségali représenté par sa présidente (Karine Clément), Didier Somen (Ségala Carmausin), Céline Charriaud (Saint-Flour), Bertrand Lemoine (expert SNCF) sont repartis enthousiastes de cette rencontre productive.

## Les infos de nos associations

### Comedia Novacella



### **Une 5<sup>ème</sup> pièce sur les rails**

Après un long entracte qui a vu le rideau tomber pendant 2 années à cause de la crise sanitaire, la troupe Comedia Novacella a fait sa rentrée, non pas sur les planches mais pour continuer la préparation d'une 5<sup>ème</sup> pièce. La particularité de la troupe est que depuis la toute première pièce, « Le mariage » ce sont les acteurs qui écrivent la pièce et sont les metteurs en scène.

Au printemps, l'ébauche d'une cinquième pièce a été faite. En cette rentrée, la présidente et actrice de Comedia Novacella, Bernadette Fontenay avait invité les futures actrices et les futurs acteurs pour un moment de convivialité autour d'une bonne table, et ainsi préparer la rentrée des planches.

Jean-Luc Tarroux, maire de Tauriac de Naucelle était invité à cette soirée. Lorsque l'écriture de la pièce sera terminée, les répétitions se dérouleront sur la scène de la salle des fêtes communale à St-Martial.

**Dates des premières représentations : le samedi 29 avril 2023 à 20h30 et le dimanche 30 Avril à 14h30.**

### Un sourire pour Enzo.

L'association un sourire pour Enzo a toujours le même objectif, pouvoir donner le sourire. Et grâce à la journée qui a eu lieu le 3 septembre dernier au sein du bar restaurant du Monastère « Remettez » une séance photo va pouvoir être offerte aux jeunes du CEM de MONTRODAT. Pendant cette journée a eu lieu un tournoi de pétanque, un repas et une tombola. Nous souhaitons remercier de tout cœur Tony Albaladejo et Yannick Boudes (les patrons du Remettez) de nous avoir permis d'organiser cette journée pleine de joie. Beaucoup de tee-shirts de l'association ont été vendus. Quel bonheur de voir toutes ces personnes porter les couleurs et le nom de l'association. Nous remercions aussi nos partenaires pour cette journée. Si vous souhaitez faire partie de l'association et nous aider à donner le sourire aux enfants n'hésitez pas à nous rejoindre.



### Valorisation du Viaduc du Viaur.

Pour fêter les 120 ans du viaduc, nous vous avons déjà parlé de notre projet de faire le voyage Toulouse — Naucelle, via Tanus et retour avec la locomotive à vapeur.

Pour ce faire, nous avons beaucoup travaillé avec l'Amicale des Cheminots Toulousains, propriétaire de cette locomotive 141AR 1126, venue des Etats Unis en 1946. Nous les remercions pour les bonnes relations qui se sont établies.

Nous avons privilégié cette date du 4 septembre pour profiter des animations en tout genre de la Foire Expo du Ségala à Tanus qui fêtait son 50<sup>ème</sup> anniversaire à la salle communale, une grande exposition sur le viaduc, à « La Cabano », reconstitution des scènes de la vie d'autrefois, brocante, concours d'animaux, enfin il y en avait pour tous les goûts.

A la Halte Paul Bodin une belle exposition sur la construction du viaduc avec animation par le trio de musiciens (musique traditionnelle et folklorique).

Une randonnée autour et sous le viaduc du Viaur a rassemblé plus de 80 personnes, ravies de découvrir notre vallée sauvage.

Dans notre Ségala, il y a le viaduc mais aussi la gastronomie, avec des repas pris de part et d'autre avec des produits du terroir, le tout arrosé, avec modération, de notre cuvée spéciale du Viaduc.

Sous un beau soleil d'automne, que demander de mieux pour les 412 passagers de ce voyage !

C'était sans compter sur la personnalité de « Dame locomotive » qui a pris tout son temps pour admirer les

paysages lui rappelant de beaux souvenirs.

Ce retard nous a obligé à supprimer quelques animations comme le film sur le viaduc proposé par l'UCIAC de Carmaux, que nous remercions et pour certains la visite à la Halte Paul Bodin. Nous en sommes vraiment désolés.

2ème temps fort de ce mois de septembre, ce fût l'inauguration de la plaque du classement du viaduc aux Monuments Historiques.

Ce 17 septembre, des personnalités aveyronnaises et tarnaises, des membres d'associations, des Offices de Tourisme, des habitants, sont venus nombreux pour découvrir la fameuse plaque indispensable pour la poursuite du projet Unesco. Au cours de leur allocution, tous les intervenants ont reconnu le travail effectué par notre association. Malheureusement Anne Sénémaud, notre 1ère présidente n'avait pu se joindre à nous. Nous étions également présents le 1 septembre à la Halte Paul Bodin, lors du passage du 2ème « Rallye des 6 ponts », rallye de voitures anciennes pour le classement à l'Unesco.

Je vous invite à découvrir en images, toute notre activité sur les pages Facebook ou YouTube et sur les sites [www.valorisationviaducviaur.com](http://www.valorisationviaducviaur.com) et [www.tauriacdenaucelle.fr](http://www.tauriacdenaucelle.fr)

### APE : Projets réalisés et à venir.

Un mot sur notre école :

L'année scolaire a débuté avec l'ouverture d'une classe.

Mme Girbelle, déjà présente l'année dernière, garde la direction de l'école et s'occupera avec l'aide de Hélène Liebig (ATSEM) des classes de très petite section, petite section, moyenne section et grande section. Les CP, CE1 et CE2 quant à eux seront avec Mme Juttin les lundis, mardis et vendredis et avec Mme Mouly les jeudis.

L'effectif est de 20 dans la classe des petits et de 10 dans la classe des grands.

Projets 2022-2023

- Pour la classe des TPS-PS-MS-GS :
  - Projet maternelle et cinéma : visionnage de 3 films dans l'année au cinéma de Baraqueville (de novembre à juin) : La 1ère sortie aura lieu le vendredi 2 décembre.
  - Spectacle de Noël à l'école de Naucelle le mardi 6 décembre regroupant plusieurs écoles du secteur.
  - Projet avec un intervenant du CPIE du Rouergue sur « Arbre au fil des saisons » : une intervention au mois de janvier.
  - Projet « Connaître son environnement » en lien avec le Centre Social et Culturel du Pays Ségali : interventions sur l'école d'une animatrice du patrimoine, Julie Duponchel pour sensibiliser les enfants à leur patrimoine local. 3 interventions : balade sensorielle dans le village et création d'une frise collective représentant le village.
  
- Pour la classe des CP-CE1-CE2 :
  - LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) : projet (sortie en extérieur) sur une journée entière sur les insectes « Le monde des minuscules »
  - Suite à la demande de la mairie de sensibiliser au tri des déchets, il y aura une intervention du SYDOM sur le tri des déchets sur une demi-journée en janvier.
  - Projet proposé par le Centre Social et Culturel du Pays Ségali : 3 interventions théâtre avec Colette Stephens, artiste pluridisciplinaire et intervenante dans le domaine des Arts Vivants.
  
- Pour toute l'école :
  - Initiation à l'occitan avec une intervenante de l'association ADHOC12 une fois par semaine pour les GS-CP-CE1-CE2 après les vacances de Toussaint : tous les mardis de 11h30 à 12h00
  - Les incorruptibles : « Prix des incorruptibles » : achats d'albums et étude de ces albums et vote du meilleur album par les élèves
  - Sorties ponctuelles à la bibliothèque de Naucelle
  - Intervention d'une bénévole de l'association « Lire et faire lire » tous les jeudis après-midi
  - Interventions sportives au « Torball » avec un éducateur sportif Romain Revellat 3 après-midis les mardis 8,15 et 22 novembre.
  - Spectacle proposé par le Centre Social et culturel du Pays Ségali : spectacle « Le trio desencadre » au mois de mars.

### Association des parents d'élèves :

Pour tous ces projets l'école peut compter sur le soutien de l'association des parents d'élèves.

Nous viendrons financer le coût de ces sorties et intervenants.

Pour ce faire l'association des parents d'élèves peut compter sur l'engagement de la mairie qui verse chaque année une subvention conséquente, mais aussi sur des actions organisées par les parents pour financer les projets.

Cette année nous avons déjà fait une action auprès des familles des enfants en proposant la vente de chocolats de Noël. Cette action proposée par Initiative permet aux associations de récupérer 25% du montant de la commande.

**Notre quine annuel aura lieu le dimanche 19 Mars 2023 à 14h à la salle des fêtes de Saint-Martial vous pouvez d'ores et déjà réserver la date !**

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le mardi 4 Octobre, le bureau a été voté à l'unanimité :

Président : Jean-Paul Villard

Secrétaire : Léna Pichon

Trésorière : Mélissande Artus

Le Vendredi 23 Octobre nous nous sommes réunis autour du traditionnel repas de bienvenue aux nouveaux parents. De délicieux amuses bouches avaient été préparés par le restaurant l'Embuscade.



### Comité d'animation

#### Tournée des conscrits 2022 et retour sur les festivités de 2022



La « belle équipe » lors de la tournée des conscrits.



Petite collation offerte à la sortie de l'office le samedi 2 juillet.



Après 2 ans sans fête au village, l'édition 2022 fût une réussite. Beaucoup de monde aux deux repas et l'envie de se retrouver et de partager un moment festif.



### **Fête votive 2-3 juillet.**

Cette année, vous avez pu revivre une fête à Saint-Martial dans sa version classique. Terminé les restrictions sanitaires, tout le monde a pu reprendre ses bonnes vieilles habitudes : tournée des Conscrits et 2 jours de fête.

Pour rappel, le samedi après-midi, un tournoi de football a été organisé par les bénévoles sur le terrain de tennis qu'ils ont eux-mêmes pris le temps de nettoyer (avec l'accord de la Mairie mais sans son aide...) afin d'assurer la sécurité des sportifs d'un jour. Cette animation, remise au goût du jour a su convaincre un public nouveau qui n'a pas manqué de festoyer dans le village le soir même avec la discomobile Pro Night Fire.

Dimanche, c'était une journée on ne peut plus gourmande avec le traditionnel cochon grillé à midi et une truffade accompagnée d'une tranche de Veau d'Aveyron et du Ségala cuite par les éleveurs de la Commune le soir. Nous vous remercions d'être venus si nombreux et tenons à nous excuser auprès des personnes ayant terminé le repas du soir sans être tout à fait repues.

Nous nous engageons à rectifier le tir l'an prochain et vous remercions pour vos retours. Les animations de l'après-midi semblent quant à elles toujours avoir le même succès auprès des petits et des plus grands. Merci à Francis Sarret pour l'organisation de la pétanque, aux Clavelous pour leur performance ainsi qu'aux membres du Comité ayant occupé les plus jeunes avant que Mathieu de La CaRRioLe n'anime l'apéritif.

Cette édition 2022 restera exceptionnelle pour nous car nous avons établi de nouveaux records. Pour cela, nous tenons à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont œuvré au bon déroulement de cet évènement. Un merci évidemment tout particulier à tous les bénévoles qui prennent de leur temps pour vous permettre de partager de bons moments.

**Rendez-vous donc en 2023 pour une nouvelle fête à Saint-Martial qui, nous l'espérons, sera au moins aussi agréable que cette année.**



## Chasse

### La Diane du Viaur

La Diane du Viaur remercie la Mairie pour la subvention de 150€ qui nous a été accordée cette année.

Quelques nouvelles :

Nous avons créé un logo, ainsi que des panneaux pour les sentiers de marcheurs afin que tous, nous cohabitons ensemble.

Une quarantaine de cartes de chasse ont été vendues cette saison.

La saison de chasse 2021/2022 c'est très bien passée, une très bonne entente unit les diverses associations de chasse de Tauriac ainsi que celles des communes limitrophes.

Les chasseurs auront été omniprésents depuis le 15 août dès l'ouverture de la chasse aux sangliers pour protéger les cultures.

Pour la sécurité de tir, nous avons placé des miradors sur la commune

Les chasseurs et les propriétaires seront heureux de vous recevoir au traditionnel repas, qui aura lieu à la salle des fêtes de Saint Martial le 26 mars 2023 à partir de 12h.

Les réservations seront ouvertes dès la première quinzaine de mars, ces dernières seront prises par Monsieur Salinier Daniel au 06 81 48 48 67.

L'assemblée générale aura lieu au même endroit de 10h à 12h le dimanche 30 avril, nous souhaiterions la présence des propriétaires, à l'issue un apéritif sera offert par la diane du Viaur à l'Oustal de la Cassa, la cabane des chasseurs.

Vous pouvez nous contacter par mail : [la.diane.du.viaur@gmail.com](mailto:la.diane.du.viaur@gmail.com)

Ou par téléphone : Monsieur le président Francis FAURE : 06 73 43 03 52

### La Saint Hubert



La Sté de Chasse la St Hubert de Tauriac de Naucelle remercie la caisse locale du Crédit Agricole de Naucelle

Le vendredi 9 septembre, la Sté de chasse la St Hubert a convié les représentants de la caisse locale du Crédit Agricole, Séverine Garrigues directrice de l'agence de Naucelle, Nathalie Mouret présidente, Nadine Meissonnier ancienne présidente entourées de plusieurs administrateurs. Participaient également à cette soirée Mr Jean-Luc Tarroux maire de la commune accompagné de Mme Bernadette Fontenay conseillère municipale, Mr et Mme Fraysse

propriétaires des locaux, les chasseuses et chasseurs de la St Hubert ainsi que les chasseurs des Stés dont une entente s'est faite entre nous, pour chasser le gros gibier. Ce moment de convivialité avait pour but de remercier la caisse locale du Crédit Agricole de leur soutien. Cette généreuse dotation a permis de remplacer une partie de nos vieux équipements (Réfrigérateur, micro-onde, mallette à couteaux) et de faire l'acquisition d'une table de découpe.

Un grand merci à la caisse locale du Crédit Agricole de Naucelle ainsi qu'à la commune de Tauriac.

Nous remercions également, tous les participants à cette sympathique soirée qui s'est terminée comme il se doit devant un buffet copieusement garni.

### Repas des voisins à Mader



Depuis 5 ans, le hameau de Mader s'anime au mois d'Août pour des retrouvailles entre voisins.

Cette année après 2 ans d'isolement sanitaire, nous avons pu réunir le 14 Août au soir les 7 familles habitant Mader et la Devèze. 28 personnes, autour d'une table bien garnie de bons petits plats préparés par chaque famille, ont pu évoquer des souvenirs de moments récents ou plus anciens.

Parmi nous, Simone (Coucoule de son nom de jeune fille) a retrouvé un lieu qui lui était familier. Cette jeune dame de 91 ans, à l'aise avec son téléphone portable et internet, vient de Montpellier. Pendant la guerre, avec deux autres enfants logés à Mader et à Garrigues, ils étaient venus à la campagne car « on crevait de faim à Montpellier ». Elle allait à l'école à Saint Martial et est restée jusqu'à la fin de la guerre dans la famille Chincholle.

N'ayant pas coupé les liens, elle était revenue plusieurs fois avec ses parents et là, cette année, avec ses filles. De belles retrouvailles pour Thérèse et Simone qui ne s'étaient pas revues depuis 75 ans.

**Info : n'hésitez pas à organiser des moments festifs dans vos rues, lotissement, hameaux, lieux-dits. La Mairie vous prêtera du matériel (tables et chaises).**

### La classe 52 du Naucellois



Classards 52, conjointes et conjoints se sont retrouvés pour une journée amicale, conviviale et gastronomique. Le viaduc du Viar monument historique est un trait d'union entre Aveyron et Tarn et c'est à Tanus aux Voyageurs que les 92 convives issus des communes de Camjac, Crespin, St-Just, Quins, Naucelle et Tauriac (photo) se sont retrouvés.

## Brèves

### Voirie 2023

Pour 2023, les travaux programmés sont les suivants :

- Reprise d'un virage Route de la Baraque St-Jean,
- Réfection de la chaussée sur une partie de la Route de La Batherie (de la Trivale jusqu'au hameau),
- Renforcement d'un virage Route de Mader,
- Reprise de l'intersection de Cros (Chemin des Cabors et Impasse de Cros)

### Opération « Oreilles en balade »



Enfin du concret ! Petite réunion en Mairie pour savoir qui peut raconter des histoires sur le Viaduc. Après cette réunion des enregistrements ont été réalisés avec :

- des habitants,
- des résidents de La Fontanelle,
- des élèves des écoles de Naucelle et Pampelonne.

Une fois compilés, ces enregistrements seront bientôt disponibles sur les 3 bornes qui seront installées à la Halte Paul Bodin, à la Terrasse du Yunnan et à l'aire de vision du Gô.

## Eclairage Public Autonome

Les 2 premiers lampadaires ont été installés au parking de la Salle des Fêtes.

« Je redescends comment moi maintenant ? »



**Cimetière de Saint-Martial** : une taille sélective des merisiers a été effectuée afin de minimiser les salissures sur les caveaux dus aux baies.

**Lotissement de « La Plaine »** : une maison est en cours de construction sur le lot n°1 (Prop. M. Louarn).

## Livres consultables à la Mairie :

Cadeaux d'Yvon VELOT (Consultant et expert de la Chine) aux communes de Tanus et Tauriac de Naucelle

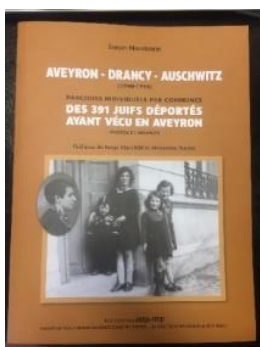


Tome 1 : A la croisée des voies

Tome 2 : Face à la mer

Tome 3 : Histoires propagées calmement au gré du vent

Tome 4 : Recherche et représentation



Livre acheté par la commune à l'association AMDJA (Association pour la Mémoire des Déportés Juifs de l'Aveyron).

« Parcours individuels par communes des 391 juifs déportés ayant vécu en Aveyron »

## Repas des bénévoles des 120 ans du Viaduc.

Le 05/11/2022 la municipalité a remercié les bénévoles pour leur aide à l'organisation du 4 septembre. Une trentaine de personnes étaient présentes pour partager un repas à la Salle des Fêtes.



Un remerciement particulier à Michèle et Guy Moysset, habitant la halte pour leur aide logistique.

# Recensement 2023



Madame, Monsieur,

**Vous allez être recensé(e) cette année.**

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'**évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

**Votre participation est essentielle.** Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

## Le recensement de la population, comment ça marche ?

**Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 19 janvier 2023**  
sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice d'information** vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

**Vos réponses sont strictement confidentielles.**

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.  
L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

## IMPORTANT

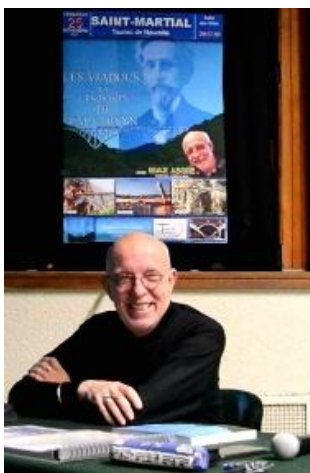
Notre commune est concernée par le recensement de la population en 2023. Début de la tournée de notre agent recenseur le **19 janvier 2023**.

J'incite tous les habitants qui le peuvent à répondre par internet. La réponse papier sera toujours possible.

L'agent recenseur pour Tauriac de Naucelle sera **Jean-Paul VILLARD**.



## Conférence Max Assié



C'est plus de 50 personnes qui ont assisté le 25 Novembre, à la Salle des Fêtes de St-Martial, à la conférence de Max Assié sur les Viaducs conçus



par Paul Bodin. Le Sous-Préfet Guillaume Raymond – passionné d'histoire ferroviaire – avait fait le déplacement. Après l'accueil par JL. Tarroux et la présentation de R. Azam (VVV), Max a expliqué le génie et l'audace de Paul Bodin au travers de ses créations. Un voyage dans le temps pour ces ouvrages avant-gardistes mais qui ont prouvé leur robustesse, leur fiabilité et qui restent encore aujourd'hui comme des prouesses techniques.

## 120 ans du VIADUC



Samedi 3 septembre / Les préparatifs.

Transfert de toutes les tables et chaises de la Salle des Fêtes et séance « épluchage » des pommes de terre !



Belle représentation de notre commune au déjeuner aux tripous.



Quelques élus « gastronomes » avaient fait le déplacement.



Un petit air d'accordéon pour accompagner la dégustation.  
Merci André



Il arrive...du côté de Carmaux...

.... il est là.



Impossible de ne pas voir arriver le train.  
De la fumée, des sirènes....et une certaine impatience à le voir traverser le Viaduc  
(il faut dire qu'il a pris son temps !).

De belles photos et vidéos, pour nous rappeler cette journée, sont visibles sur notre site  
[www.tauriacdenaucelle.fr](http://www.tauriacdenaucelle.fr)

L'arrivée des 4 bus...et des 200 convives !



Une partie des bénévoles à votre service.



La buvette tenue par le Comité d'Animation.

« Le Comité tient à remercier et féliciter VVV pour sa sollicitation et l'organisation d'un tel évènement ».



Que ce soit sous la galerie de l'hôtel ou sous les arbres, tout le monde a pu apprécier le cadre magnifique, un repas excellent préparé par Eric and Co et profiter d'un bel après-midi d'automne !





Merci à nos « cuistots » qui ont œuvré toute la journée (depuis le déjeuner jusqu'au repas de midi) pour nous offrir des menus de qualité (Absente sur la photo : Liliane)



C'est fini...retour vers Toulouse.

## Cérémonie monument historique 17-09-2022



Réunis à l'aire de vision du Gô pour symboliser la « terre du milieu »





Lecture à 2 voies par Benoit Ravailhe et Jean-Luc Tarroux pour montrer que le Viaduc permet non seulement le franchissement de la vallée du Viaur, mais aussi le rapprochement des communes et des hommes.



Guillaume Raymond (Sous-Préfet de Villefranche)



Karine Clément (Présidente de Pays Ségali)



Didier Sommen (Président Ségala Carmausin)



Rolande Azam, travailleuse infatigable à la reconnaissance de ce monument a été plébiscitée pour son travail. Elle a tenu à y associer tous les bénévoles de l'association VVV.



L'ensemble des élus pour immortaliser cette journée. Les plaques définitives seront posées dans un deuxième temps Halte Paul Bodin et à la Terrasse du Yunnan.

## Travaux et Voirie



Amélioration de la vision au niveau de l'intersection de La Baraque St-Jean.



Réparation des bancs « vandalisés » à l'aire de vision du Gô (une vingtaine de lattes arrachées)



Gros chantier de voirie Route du Gô.  
Renforcement de la chaussée par la réalisation de deux empièvements et réduction d'un rocher pour améliorer la visibilité.  
Ces travaux ont été soustraits par PSC à l'entreprise Boudou Terrassement.



Suite à plusieurs rappels de non-conformité du local, nous avons procédé aux modifications demandées (Partie grillagée obligatoire, boîte à clés, paroi coupe-feu).

## Pont entre Tauriac et Crespin

En partenariat avec la Mairie de Crespin qui participe financièrement à hauteur de 50%, nous avons profité de la sècheresse pour rénover les piliers du pont mais aussi renforcer le lit du ruisseau.

Réalisé par D. Guiral pour un budget de 9228€ ttc.



## Agenda

### Suite réunion CCID 2022

La Commission Communale des Impôts Directs s'est réunie le 03/12/2021 pour balayer les dossiers transmis par la DGFIP de Rodez. Pas d'anomalies relevées mais quelques maisons classées « non habitables / Cat 7 » ou « Maison en ruine / Cat 8 » !

Un courrier d'information a été transmis par JL. Tarroux à tous les propriétaires concernés pour qu'ils vérifient et mettent à jour leur situation. La majorité d'entre eux ont demandé à ce que la Mairie fasse la démarche de régularisation (1 maison passera de Cat 8 à Cat 6, 4 maisons passeront de Cat 7 à Cat 6, 1 maison passera de Cat 7 à Cat 8). La régularisation devrait être effective à partir de 2023.

### Fête à l'école (7-07-2022)



Quoi de mieux qu'un spectacle pour clôturer l'année scolaire.

Rires, cris et bonne humeur avant de se séparer pour de longues vacances.

## Rentrée des classes (1-09-2022)

Avec l'ouverture d'une deuxième classe, ce sont 27 élèves qui vont se retrouver dans notre école. Nous avons profité de l'été pour réorganiser les classes afin de les accueillir dans les meilleures conditions.



La classe des grands : CP, Ce1 et Ce2



La classe des petits : (TPS), PS, MS et GS.



Présence des 2 nouvelles professeurs des écoles (Mme Juttin qui sera présente le lundi, le mardi et le vendredi) et Mme Mouly le Jeudi.

Présence de l'inspectrice nouvellement affectée à notre secteur (Mme Verselle) pour un comptage rigoureux de l'effectif et de la ventilation par niveau.

Justine Girbelle occupera la fonction de Directrice pour cette nouvelle année scolaire.

## Visite du Sous-Préfet le 17 septembre 2022.



C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons reçu le Sous-Préfet de Villefranche, Monsieur Guillaume RAYMOND sur la commune de Tauriac de Naucelle le samedi 17 septembre 2022.

Accompagné de G. Druilhe et de D. Bousquié, nous lui avons fait faire le tour de la commune. Après un arrêt le long du Viaur, nous sommes allés sur Tauriac puis Malphettes pour terminer à la mairie de St-Martial. Nous avons discuté des projets en cours (acquisition de deux terrains le long du Viaur et d'une maison sur Tauriac) et à venir (désimperméabilisation, devenir de l'hôtel du Viaduc, projet Unesco, etc..). Nous avons aussi évoqué les sujets tels que le bel avenir de notre école (avec l'ouverture d'une 2<sup>ème</sup> classe), les

difficultés de l'artisanat, l'avenir de notre agriculture (vieillesse et reprise des exploitations) et l'état du foncier (avec une forte réduction des surfaces constructibles à anticiper dans un avenir proche).

A l'écoute, il nous a donné avec clarté et compétence son avis sur tous nos sujets. Il nous a en outre assuré que dans les domaines qui concernent la réhabilitation de l'habitat ancien et la désimperméabilisation des sols, nous étions en plein dans les axes prioritaires de l'État et donc éligibles aux subventions.

## Décembre : Téléthon

Comme l'année dernière ? les communes de Naucelle, Saint-Just et Tauriac de Naucelle ont décidé de se regrouper afin de réaliser une action commune au profit du Téléthon.

Une vente de fouaces a été réalisée par les conseillers et bénévoles de ces communes le dimanche 4 décembre à Naucelle lors du marché de Noël.

## Jeux en Pays Ségali

L'Assemblée générale de l'association Jeux en Pays Ségali s'est tenue le Mardi 22 Novembre.

La prochaine édition se tiendra le samedi 2 Septembre 2023 à Colombiès.

Pour rappel, les Jeux en Pays Ségali sont une compétition entre les différentes communes de la communauté de communes du Pays Ségali. Chaque commune présente une équipe qui participera à différentes épreuves.

Dans cette nouvelle édition vous pourrez vous inscrire à la pétanque, aux quilles, à la belote, au VTT, au tir à l'arc, au tir à la corde, à la rando et à la course d'orientation.

En 2017, lors de la première édition, l'équipe de Tauriac de Naucelle avait terminé première ! Nous aurons besoin de vous pour relever le challenge et détrôner Camjac qui a remporté la dernière édition de 2019. Nous aurons besoin de connaître les différentes personnes qui voudront participer et représenter notre commune, avant le mois de juin 2023, dans les différentes catégories. Si vous voulez vous inscrire vous pouvez envoyer un mail à [vane.lapeyre@orange.fr](mailto:vane.lapeyre@orange.fr)



## Souvenirs d'école...

### Ecole de Saint-Martial 1951



Reconnaissez-vous les élèves de cette classe de Saint-Martial ? Réponse dans le prochain bulletin.

## Ecole de la Baraque Saint- Jean 1951 (Bulletin n°5)

Debout et de gauche à droite :

Lacan Guy - Poujol Jean - Monjales Gilbert -  
Druilhe Claude - Bosc Gilbert - Jammes  
René - Jean Denis- Monjales Michel -  
Monjales Charlette - Jammes Josette -  
Crozes Simone- Barres Jeanette



Assis de gauche à droite :

Bouteillé Evelyne - Crozes Monique - Barres  
Sylviane - Balssa Raymond - Bosc Thérèse - Malié Louis - Jammes Michel - Magnaval Odile - Magnaval  
Marcelle - Magnaval Evelyne

## Etat Civil

### Naissances 2022 :

Hors Commune :

- Clémence Tranier née le 17 octobre (Fille de Sylvain Tranier et Clotilde Astruc)

*Monsieur le maire et son conseil municipal félicitent les heureux parents.*



### Pacs et mariage :



Morgane Degara et Morgan Lignon se sont  
pacsés le 5 novembre 2022.



Magali Frayssinet et Didier Monjales se sont mariés  
le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

*Monsieur le maire et son conseil municipal leur adressent leurs vœux de bonheur.*

### Décès :

Sur la commune

- André Vialettes le 13 novembre 2022

Hors commune

- Didier Tarroux le 28 septembre 2022.

*Monsieur le maire et son conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles.*

## Nouveaux arrivants

Pechalrieu Edwige et Drencian David : 137 Impasse du lotissement de la Plaine (Août 2022)

Lafabregue Aurélie et Dufour Alexandre : 75 Impasse de La Fontaine (Novembre 2022)

Castes Joanna et Hjorth George : 817 Route du Peyronnenq

## Le Zéro Phyto dans les Cimetières

### Quelques rappels sur le zéro phyto

- 1<sup>er</sup> janvier 2017 : interdiction aux collectivités d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires, pour l'entretien des espaces verts, forêts, de la plupart des voiries ou des promenades accessibles ou ouvertes au public et relevant du domaine public. Certains endroits ou situations (cimetières, prévention d'accidents sur la voirie...) restent des exceptions où les produits phytosanitaires sont utilisables,
- 1<sup>er</sup> janvier 2019 : interdiction de mettre en vente, d'acheter et d'utiliser des produits phytosanitaires pour les particuliers,
- Un arrêté du 15 janvier 2021 étend les dispositions de la loi Labbé aux cimetières et à la plupart des terrains de sport.



Cette interdiction s'applique aux cimetières depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

### Les conséquences sur l'entretien des cimetières

Depuis cette date, il n'est donc plus possible d'utiliser des pesticides dans les cimetières. Seuls les produits de biocontrôle, ceux à faible risque et ceux autorisés en agriculture biologique restent autorisés sous conditions.

Un cimetière zéro-phyto est donc un cimetière « écologique » qui est entretenu sans aucun produit phytosanitaire dangereux pour l'environnement, et grâce à des solutions alternatives. Il nécessite pour l'ensemble d'entre nous d'avoir un regard différent sur l'entretien car ces techniques ne donnent pas des résultats « parfaits » comme on a pu l'avoir avec le tandem « enrobé/dés herbant chimique ».

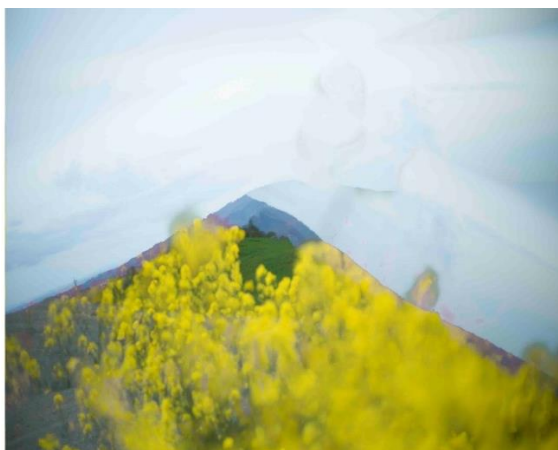


Il faudra donc d'une part, trouver une ou plusieurs techniques pour maîtriser la végétation, sans se laisser dépasser et d'autre part, tolérer la flore spontanée en conciliant sa présence avec le respect dû aux défunts.

A l'avenir, la végétation spontanée dans le cimetière ne sera pas forcément un signe de négligence d'entretien de la part de la municipalité. Il faudra avoir un peu plus d'indulgence quant à la présence de certaines plantes et accepter un peu plus de nature.

Nous rappelons aussi que la restauration et l'entretien général des tombes incombent aux familles qui doivent les maintenir en bon état de propreté, de conservation et de solidité. Le maintien de la sépulture en bon état évitera que la tombe se dégrade et devienne ainsi potentiellement dangereuse pour les personnes ou pour les tombes voisines.

## Concours photo de Baraqueville.



1<sup>er</sup> prix du Jury

Catégorie « Ségala Sauvage de Caractère »

Félicitations à Aline Vernis

## Dernières infos...

### Projets 2023 :

- Viabilisation du terrain disponible dans la Zone Artisanale avant sa vente.
- Eclairage solaire : installation de deux autres points lumineux (carrefours),
- Aménagement des terrains au bord du Viaur (Aires de détente et de stationnement).
- Projet d'aménagement d'une aire de vision à la Halte Paul Bodin (en partenariat avec le Conseil Départemental).



Cérémonie des Vœux et accueil des nouveaux arrivants : le dimanche **8 janvier** à 11h à la Salle des Fêtes de St-Martial.

Repas des Aînés : si vous avez 70 ans révolus au 31 décembre 2022 (né avant le 31 Décembre 1952), la municipalité vous invite pour un moment de partage festif et convivial le dimanche **15 janvier** à 12h00 à la Salle des Fêtes de Saint-Martial.

**Inscription obligatoire à la Mairie ou au 05.65.47.06.26 avant le 8 janvier 2023.**

Comité de rédaction : Bernadette, Cathy, Colette, Vanessa et Jean-Luc

*Merci à tous nos photographes pour leurs clichés qui nous ont permis de retracer les événements de ce semestre : Fabienne L, Cathy B, André B et Jean-Luc T.*